

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2023

Reçu en préfecture le 08/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 033-213304850-20230403-DE2023_04_02-DE



L'an deux mille vingt-trois, le trois avril 2023 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2023

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	14
<u>Absents excusés</u> :	4
<u>Absents</u> :	1

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, ALLAIRE, CANTE, CANTIN, CURELY, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI,

Absents excusés : MM. BUTON, DURAND, FONMARTY, LAGUILLON.

M. DURAND a donné pouvoir à Mme CANTIN

Absent : Monsieur DUPOND.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2023.04.02

Objet : Subvention Département « Matériel informatique / Ecole »

Madame la Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser des acquisitions de matériel informatique Elle explique qu'elle a fait chiffrer ce projet et qu'afin de le financer, il est possible de solliciter une subvention du Conseil Départemental (CDS appliqué 1,08).

Madame la Maire donne le détail du plan de financement prévisionnel :

<u>DEPENSES</u>	<u>MONTANTS HT</u>
- matériel informatique	2 909,00€
TOTAL	2 909,00 €

<u>RECETTES</u>	<u>MONTANTS</u>
Département 40 %	1 163,00 €
Autofinancement	1 745,40 €
TOTAL	2 909,00 €

Madame la Maire demande ensuite au Conseil Municipal d'accepter le plan de financement prévisionnel précité et l'autoriser à demander la subvention au Conseil Départemental prévu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le plan de financement prévisionnel,
- **SOLLICITE** l'application du CDS
- **AUTORISE** Madame la Maire à présenter une demande de subvention au Conseil Départemental.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 07 avril 2023.

Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.